

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 23 septembre 2014

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GINDRE, M. JORROT, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme MARTIN-GENDRE, Mme POLONCEAU, Mme TENENBAUM,

Membres excusés représentés : (4) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), Mme HERVIEU (représentée par Mme AKPINAR-ISTIQUAM), M. JASPART (représenté par Mme AVENA), Mme OBRIOT (représentée par Mme POLONCEAU),

Membres excusés : (2) Mme GAUTHIÉ, Mme TROUWBOST.

Date de convocation : 17 septembre 2014

Délibération n° : 44-2014

Objet : Commission d'appel d'offres – désignation d'un membre titulaire

Le code des marchés publics s'applique au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il dispose, à l'article 22, que lorsqu'il s'agit d'un établissement public local, la commission d'appel d'offres (CAO) se compose du représentant légal de l'établissement local ou de son représentant, président, et de deux à quatre membres de l'organe délibérant, désignés par celui-ci.

Par délibération du 23 mai 2014, le conseil d'administration du CCAS a désigné Madame Tenenbaum présidente de la commission d'appel d'offres, trois membres titulaires incluant la présidente de la commission et trois membres suppléants.

Considérant que juridiquement le président de la commission d'appel d'offres ne peut pas être à la fois membre de la CAO et présider cette instance.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration désignent Madame Dominique Martin-Gendre en qualité de membre titulaire de la commission d'appel d'offres, Madame Tenenbaum étant présidente de cette commission.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Finances : 1
Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

02 OCT. 2014



Françoise TENENBAUM



PUBLIÉ LE 24 SEP. 2014